

Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences

Newsletter coécrite par l'Observatoire des violences envers les femmes de la Seine Saint Denis et la Commission inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de CGLU (CGLU- CISDPDH) dans le cadre du programme international « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences »

25 novembre 2022, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

8 priorités pour lutter contre les violences faites aux femmes au niveau local : le regard de Reem Alsalem, Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur les violences envers les femmes et les filles

Lors du Congrès mondial Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) en octobre 2022, L'Observatoire des violences envers les femmes et la CISDPDH ont organisé une session pour appeler les collectivités locales du monde entier à s'engager dans la lutte contre ces violences. La session a été ouverte par Mme Reem Alsalem, qui a présenté 8 priorités pour renforcer la lutte contre la violence des femmes au niveau local:

1. **S'engager au niveau politique** à mettre fin aux violences envers les femmes
2. Préserver la **centralité des normes et cadres internationaux des droits humains** dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes
3. **Collecter de données sexuées, actualisées et de qualité** sur la violence à l'égard des femmes et des filles, qui détaillent également la relation et la dynamique entre la victime et l'agresseur
4. **Allouer des ressources financières et humaines suffisantes** tout au long du processus, de la prévention jusqu'à la complète autonomisation des femmes victimes
5. **Adopter une approche intersectionnelle** dans la prévention et dans la mise en place des dispositifs pour lutter contre les violences faites aux femmes afin de **prendre en compte les causes structurelles et discriminatoires** qui facilitent les violences.
6. Renforcer l'attention portée aux violences faites aux femmes dans les **réponses d'urgence et les plans d'urgence face aux différentes crises**
7. Promouvoir des **mécanismes de suivi et d'évaluation** afin d'examiner l'efficacité des cadres juridiques et administratifs existants, et de mieux comprendre **le rôle des différents acteurs locaux**
8. Investir dans la **formation et le renforcement des capacités** des professionnels.



Le message d'Ernestine Ronai, Responsable de l'Observatoire des violences envers les femmes du Département de la Seine Saint Denis



Lorsque la liberté des femmes iraniennes est attaquée, l'ensemble des femmes de la planète sont aussi attaquées. Lorsque les femmes iraniennes résistent à la répression, nous sommes profondément solidaires de leur lutte. Ceci nous montre que lutter contre les violences envers les femmes, c'est faire avancer les droits des femmes ici et là-bas ! C'est tout le sens de cet Observatoire international.

« *La solidarité internationale, c'est la tendresse des peuples* »
Gioconda Belli, poétesse Nicaraguayenne

Les actualités du programme international « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences »



Mai et juin 2022 : missions dans les territoires pilotes de **Ngazidja** et **Djénine** afin de rencontrer les équipes locales et d'inaugurer les Observatoires territoriaux



Juillet 2022: **échange avec la Ville de Barcelone** afin de découvrir les dispositifs locaux de protection pour les femmes victimes de violence

Aout 2022 : publication du **rapport du premier webinaire international sur les violences et les féminicides dans les cadre conjugal** dans le cadre du programme



Octobre 2022 : participation au **11ème Forum des Villes des Droits Humains** à Gwangju sur "crise climatique et droits humains" et au **Congrès Mondial de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)** à Daejeon, en République de Corée. Découvrez **ici** quelques aperçus de l'OIVF sur le **lien entre lutte contre les violences faites aux femmes et dégradation du climat**.



Novembre 2022 : **Femmes du Monde en Seine-Saint-Denis et 20ème anniversaire de l'Observatoire des violences envers les femmes** ; avec la participation de Djénine et Ngazidja et de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains de CGLU

Les gouvernements locaux et régionaux s'engagent : exemples des initiatives locales contre les violences envers les femmes

Bogotá promeut des **activités de renforcement des capacités en matière de prévention de la violence numérique** aux femmes afin de **reconnaître les différentes formes de cybercriminalité** et des violences numériques envers les femmes : *cyberintimidation, grooming, sextorsion*

Dans le cadre de son **Plan pour l'Egalité de Genre**, **Quilmes** a adopté le « **Premier protocole de traitement des plaintes des femmes victimes de violence** » pour traiter les plaintes pour violence sexiste au niveau local sous tous ses formes et modalités. Le Protocole établit également les **étapes à suivre pour éviter la victimisation et l'exposition des victimes aux violences**.

A travers la **Gwangju Foundation for Women and Family**, la Ville de **Gwangju** effectue des **actions de recherche et de sensibilisation** contre les violences envers les femmes et propose un accompagnement des victimes de violences.

Harare a mis en place **des cliniques spécialisées ouvertes 24 heures sur 24** dédiées aux victimes de violences sexistes et sexuelles. La création de ces cliniques a été motivée par **la nécessité de renforcer l'accès à la santé des victimes**.

Santiago de Chile a lancé le « **Bureau pour la défense des victimes avec une Approche de Genre** » avec les objectifs de fournir un **soutien psychologique et juridique** aux victimes des violences ; ainsi que de développer des activités de **formation** liées à l'adoption d'une « approche de genre » tout au long du processus de suivi des victimes.



Le plaidoyer sur les violences faites aux femmes en direction des Nations Unies : porter la voix des collectivités engagées !



→ En juillet 2022, **CGLU a publié un rapport** auprès du Forum Politique de haut niveau de l'ONU pour le développement durable sur la mise en œuvre de l'**Objectif de Développement Durable n°5 sur l'égalité entre les sexes**. Ce rapport insiste notamment sur la **cible 5.2 concernant la lutte contre les violences envers les femmes**, en présentant les actions mises en place par différentes collectivités comme la **Seine Saint Denis**, **Iztapalapa** ou encore **New Delhi**.

→ Le **rapport annuel de 2022 de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme** auprès du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies « **Gouvernements locaux et droits humains** » met en avant les **mécanismes ou entités** mises en place par les collectivités pour protéger et promouvoir les droits humains ; ainsi que et le **travail de coordination** effectué avec les institutions nationales, tels que les **observatoires de lutte contre les violences envers les femmes**.

→ La **Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme** a publié en août 2022 **un rapport sur la prévention et la lutte contre les violences envers les femmes** par les **gouvernements locaux**. Le rapport met en avant les mesures de prévention et de protections mises en place au niveau local. A l'instar de **la Seine Saint Denis**, de **nombreuses collectivités ont une approche partenariale dans la lutte contre les violences envers les femmes**, avec la société civile et les différentes institutions. Enfin, le rapport **présente le rôle de l'Observatoire international des violences envers les femmes** comme **plateforme rassemblant les actions des gouvernements dans la lutte contre les violences envers les femmes**.

Prochaines étapes

- Le **30 novembre et le 1er décembre**, l'Observatoire de la Seine Saint Denis organise des **ateliers de formation** à l'action internationale à destination des porteurs et porteuses de projets de la Seine-Saint-Denis voulant agir sur les violences faites aux femmes à échelle transnationale.
- L'OIVF co-organise avec la **municipalité d'Iztapalapa** et la **CISDPDH de CGLU** un **Séminaire Régional** portant sur la construction et la mise en œuvre de politiques publiques protectrices des femmes victimes de violences. Ce rendez-vous sur le continent sud-américain sera l'occasion de travailler en réseau et d'échanger sur les bonnes pratiques territoriales.

Plus d'informations sur les sites internet de la **CISDPDH-CGLU** et de l'**Observatoire international des violences envers les femmes**. Contactez-nous aux adresses suivantes pour en savoir plus: oivf@seinesaintdenis.fr; cisdsp1@uclg.org